Souvenirs au matin du 14 octobre 1961, lendemain de l’assassinat de Rwagasore

@rib News, 14/10/2009Lâ€™assassinat du Prince Louis Rwagasore le 13 octobre 1961 et ses consÃ©quencesTransmission de MÃ©moire et Contribution Ã la Commission VÃ©ritÃ©.Par Rose Ntwenga, le 14 octobre 2009Le meurtre du Prince Louis Rwagasore, dans la soirÃ©e du 13 octobre 1961 constitue la premiÃ¨re transgression violente connue du Burundi moderne naissant, quelques mois avant son passage Ã lâ€™indÃ©pendance leÂ 1er juillet 1962. Des acteurs politiques de lâ€™Ã©poq pris la dÃ©cision de pousser le pays dans lâ€™engrenage dâ€™une violence prÃ©mÃ©ditÃ©e et constamment alimentÃ©e.Te mettre fin implique de se pencher sur les vraies raisons et les consÃ©quences de lâ€™acte dÃ©clencheur de la premiÃ¨re vagu qui a visÃ©, au-delÃ de la seule vie du Prince Louis Rwagasore, plusieurs autres personnes dont les Hutu des annÃ©es 60, jusquâ€™Ã leur quasi-anÃ©antissement par le gÃ©nocide de mai et juinÂ 1972.
Cette Ã©tape constitue un Ã©lÃ©ment majeur pour le travail de la Commission VÃ©ritÃ© et le mÃ©canisme de justice transitionnelle.Quelquâ€™un sâ€™est-il souciÃ© de connaÃ®tre les rÃ©actions etÂ les avis des Â«Â Hutu des annÃ©es 60Â Â lâ€™entourage direct du Prince Louis Rwagasore et de Pierre Ngendandumwe, ardents militants de lâ€™Union pour le progrÃ¨s national (Uprona).Parmi eux, je nomme Zacharie Ntiryica dont je suis lâ€™une des dÃ©positaires depuis la disparition de son fils Gilbert en 1974.Il est indispensable aujourdâ€™hui de se dÃ©partir des jugements trÃ¨s dÃ©prÃ©ciatifs[1], portÃ©s sur leur parcours comme sur les intentions qui leur ont Ã©tÃ© prÃªtÃ©es.Dans le prÃ©sent tÃ©moignage, je relate mes souvenirs au ma du 14 octobre 1961. En effet, Venant Ntwenga, mon pÃ¨re avait Ã©tÃ© cooptÃ© au Parti DÃ©mocratique ChrÃ©tien (PDC). Mo pÃ¨re nâ€™apprend la nouvelle quâ€™Ã la radio alors que les principauxÂ auteurs du dÃ©lit sont Â tous issus du parti quâ€™ fraÃ®chement de rallier.Kinindo, le matin du 14 octobre 1961En octobre 61, ma famille habitait le quartier de Kinindo dans la villa de fonction due Ã son rang de directeur de lâ€™Office des CitÃ©s Africaines, lâ€™Ocaf. Chaque matin, le petit dÃ©jeun dÃ©roulait sous la surveillance de ma mÃ¨re.Comme chaque matin, jâ€™avais la moue dÃ©goÃ»tÃ©e devant ma tasse de lait. dÃ©testais la crÃ¨me de lait.-Â Â Â Â Â Â Â Â Tu dois manger avant dâ€™aller Ã lâ€™Ã©cole. Câ€™est le mÃ©decin qui lâ€™ ma mÃ¨re. Elle avait haussÃ© le ton. Je me demandais comment Ã©viter cette corvÃ©e. Tout Ã coup, ma mÃ¨re avait Ã©tÃ© distraite par le journal de 7 heures du matin. La radio annonÃ§ait que le Prince est quelque chose,Â â€¦ quelque chose, qui lui Ã©tait arrivÃ©, hier soir. Tout en ne relÃ¢chant pas la pression sur moi, elle avait appelÃ© mon pÃ¨re.- Viens vite Ã©couter, l avait-elle dit, avec dans la voix, lâ€™Ã©moi causÃ© par la gravitÃ© dâ€™un incident.Comme si ma mÃ¨re savait, la mÃªme phr le prince au milieu, avait Ã©tÃ© rÃ©pÃ©tÃ©e. Comme si de lâ€™autre cÃ´tÃ©, on sâ€™attendait Ã ce quâ€™elle rÃ©agisse a retenue, mon attention avait notÃ© lâ€™air inquiet de ma mÃ¨re.Mon pÃ¨re avait rÃ©agit vivement. Il avait eu un geste de recul de celui qui esquive un coup de poing.- Câ€™est quoi cette histoireÂ ? Je vais aller demanderâ€¦, avait-t-il dit en secouant la tÃªte. Il finissait de sâ€™habiller en toute vitesse. Il sâ€™Ã©tait prÃ©cipitÃ© vers sa voiture. Un dÃ©marrage en trombe, puis, il parti.Ma mÃ¨re, lâ€™Å“il toujours rivÃ© sur moi, avait ordonnÃ© de boire. Jâ€™avais tentÃ© de surmonter mon dÃ©goÃ»t de la lait. Chaque matin, jâ€™expliquais mon envie de vomir Ã la vue cette chose informe. La rÃ©ponse invariable Ã©tait de ne plus faire de gamineries. Puis, le bus avait klaxonnÃ©.Â SauvÃ©eÂ !Le bus de ramassage scolaire, un petit modÃ¨le Ã douze place de la sociÃ©tÃ© de transport du Burundi (S.T.B), sâ€™arrÃªtait devant la villa de fonction. La voisine, une grande fille blanche venait attendre avec moi. Nous lâ€™avions pris. Lorsque le chauffeur avait voulu rejoindre lâ€™avenue de Rumonge, elle Ã©tai dÃ©jÃ bloquÃ©e par des militaires. Il avait fait un demi-tour nerveux et sâ€™Ã©tait engagÃ© vers un autre accÃ¨s en direction mÃªme avenue. A cet endroit, les gendarmes commenÃ§aient seulement Ã poser les barriÃ¨res. Des militaires Ã©taient visibles dans des jeeps. Quelques autres personnes en uniforme debout tout au long du chemin.Jâ€™Ã©tais allÃ©e Ã lâ€™Ã© Stella Matutina, comme dâ€™habitude. Des membres du Club des BÃ¢tisseurs, se concertent autour de Zacharie Ntiryica, en cette journÃ©e du 14 octobre 1961.Ils avaient Ã©changÃ© leurs points de vue sur lâ€™Ã©vÃ¨nement impensable et entrevoyai des consÃ©quences difficiles face Ã la gravitÃ© de la situation.Mon pÃ¨re Venant Ntwenga Ã©tait prÃ©sent.Cependant, la quas totalitÃ© dâ€™entre eux ont disparu brutalement dans les circonstances violentes du gÃ©nocide de mai et juin 1972. Ainsi, ce sont des gardiens de la mÃ©moire et les diffÃ©rents dÃ©positaires qui sont en mesure de tÃ©moigner aujourdâ€™hui, en appo diverses indications Ã©crites et certaines relevant des Â«Â archivesÂ Â»Â de la tradition orale, du dÃ©roulement de la rencontre.Â Lâ€™entraide et lâ€™esprit de solidaritÃ© inter clanique chez les BÃ¢tisseurs a permis la viabilitÃ© du fil conducte (mÃªme de faÃ§onÂ approximative) de la trace de leur existence.Pour mon pÃ¨re, la dÃ©cision de dÃ©mÃ©nager sâ€™impose aprÃ¨s lâ€™annonce sur le Prince Ã la radio, mon pÃ¨re avait parlÃ© de dÃ©mÃ©nagement. La villa de fonction Ã©tait trÃ¨s confortable, mais rien ne valait sa propre habitation. Il avait confiÃ© cette observation Ã notre voisin, le cuisinier congoman.Les locataires rwandais de la maison du quartier 5 de lâ€™Ocaf seraient prÃ©venus. Ils auraient le temps de trouver ailleurs oÃ¹ se loger. Le cuisinier congoman et sa famille Ã©taient installÃ©s dans les annexes de notre voisin blanc.!!!Enfin, pour mieux comprendre, il est utile de lire lâ€™Ã©clairage complÃ©mentaire consignÃ© par les Nations Unies. Je vous en propose quelques extraits du document 16[2]. Rapport de lâ€™Organisation des Nations Unies sur lâ€™assassinat du Prince Rwagasore, 26.1.62.Rose NtwengaMontpellier, le 14 octobre 2009[1] Ces jugements proviennent et sont propagÃ©s par ceux (et leurs bÃ©nÃ©ficiaires) qui avaient dÃ©cidÃ© de les anÃ©antir. Puis, la simple Ã©vocation dâ€™Ãªtre l annÃ©es 60 est accolÃ©e Ã divers dÃ©lits trÃ¨s graves sans vÃ©rification prÃ©alable.[2] Ce document est prÃ©sentÃ© en ann dâ€™un ouvrage intitulÃ© Â«Â DÃ©colonisation et indÃ©pendance du Rwanda et du BurundiÂ Â» pp. 591-595Â Morceaux choi (â€¦)1.Â Â Â Â Â Â Le vendredi 13 octobre 1961 Ã 23H10, les autoritÃ©s du Territoire ont Ã©tÃ© prÃ©venues quâ€™un attent commis contre le premier Ministre, Louis Rwagasore, qui dÃ®nait au restaurant Tanganyika Ã Usumbura. Le prince Rwagasore Ã©tait le fils du Mwami Mwambutsa. Tandis que le parquet Ã©tait avisÃ© de la chose, le docteur RenÃ© Albert Van Bellighen fut appelÃ© auprÃ¨s de la victime. Il constata sur place le dÃ©cÃ¨s du premier Ministre. (â€¦) AprÃ¨s les premiÃ¨res constatations, le corps de la victime a Ã©tÃ© conduit Ã lâ€™hÃ´pital Rhodain dâ€™Usumbura pour examen minutieux.2.Â Â Â parquet procÃ©da aux premiÃ¨res constatations, releva lâ€™identitÃ© des personnes prÃ©sentes au moment des faits et prit de photographies. La victime, qui Ã©tait entourÃ©e de six personnalitÃ©s du Burundi dont MM. Muhirwa, actuel premier Ministre, Ntiruhwama, Ministre des affaires sociales, Ngunsu, Ministre de lâ€™Ã©ducation nationale, Nimbuna, Bugubugu et LÃ©on Ndenzaco avaient pris place sur la terrasse extÃ©rieure du restaurant, Ã droite par rapport Ã lâ€™entrÃ©e. Elle occupait le pet

cÃ´tÃ© dâ€™une longue table et nâ€™avait pas de vis-Ã -visÂ ; elle avait pour vue la terrasse et les arbustes du jardin. DerriÃ¨r
victime se trouvaient plusieurs clients de lâ€™Ã©tablissement dont le consul de France Ã Usumbura.3.Â Â Â Â Â Â DÃ¨s les pr
constatations, un militaire belge du service de lâ€™ordonnance se prÃ©senta spontanÃ©ment, en prÃ©cisant quâ€™il avait Ã©
de plusieurs faits. Il dÃ©clara que, se promenant aux alentours du restaurant Tanganyika, il avait constatÃ© quâ€™un vÃ©hicul
Ã©tait arrÃªtÃ© dans la petite route circulaire entourant le restaurant. (â€¦) Il put donner certaines caractÃ©ristiques du vÃ©hicu
qui furent immÃ©diatement communiquÃ©es par radio Ã tous les territoires avec ordre dâ€™arrÃªter tout vÃ©hicule prÃ©senta
mÃªmes caractÃ©ristiques, dâ€™en identifier les occupants et dâ€™aviser les autoritÃ©s judiciaires. Pendant cette dÃ©claratio
recherches Ã©taient entreprises pour retrouver le projectile mortel qui fut dÃ©couvert au pied dâ€™un arbre dans le jardin du
restaurant. La dÃ©couverte consistait dans la chemise dâ€™une balle de carabine de chasse de calibre 9, 3 mm.4.Â Â Â Â Â Â
samedi 14 Ã midi, un hÃ©licoptÃ¨re emmena Ã Gitega du personnel judiciaire avec mission de rechercher les dÃ©tenteurs de
carabines 9,3 mm et de tÃ¢cher de dÃ©couvrir certaines indications concernant les possesseurs de vÃ©hicules du type
Â«Â station wagonÂ Â». (â€¦)5.Â Â Â Â Â Â Tandis que lâ€™hÃ©licoptÃ¨re survolait le pays, il lui fut signalÃ© par radio quâ€™
wagonÂ Â» Ford de teinte bleu clair suivait la route Ngozi-Kirundo. Lâ€™hÃ©licoptÃ¨re atterrit et on procÃ©da Ã lâ€™arrestatio
occupants du vÃ©hicule, Ã savoir NicodÃ¨me Kaja et Henri Ntakiyica. Une fouille du vÃ©hicule permit de dÃ©couvrir une
cartouchiÃ¨re remplie de balles de calibre 9,3 mm (â€¦)6.Â Â Â Â Â Â Sur-le-champ, diverses perquisitions furent opÃ©rÃ©es Ã
Mukenke dans la demeure de diffÃ©rents suspectsÂ ; elles furent nÃ©gatives. Le soir tombant, la MercÃ©dÃ¨s poursuivie fut
arrÃªtÃ©e et ses occupants identifiÃ©s. Il sâ€™agissait de MM. Ntidendereza, Biroli, Nsabimana et Nahimana. La voiture ne
contenait pas dâ€™armes et, vu lâ€™obscuritÃ©, les personnes citÃ©es furent conduites Ã Muhinga pour interrogatoire. Le dim
matin, une perquisition fut opÃ©rÃ©e dans la demeure de Ntidendereza et permit, grÃ¢ce Ã sa collaboration, de dÃ©couvrir
lâ€™arme de Kaja, une carabine 9,3 mm. Il fut alors dÃ©cidÃ© dâ€™amener toutes les personnes arrÃªtÃ©es Ã Usumbura po
interrogatoire. Lâ€™Ã©loignement des lieux et quelques difficultÃ©s dâ€™ordre mÃ©canique les empÃªchÃ¨rent dâ€™arriver Ã
avant 20heures.7.Â Â Â Â Â Â Les interrogatoires commencÃ¨rent immÃ©diatement et certains aveux furent obtenus tard dans
nuit, qui mirent en cause Jean Kageorgis, de nationalitÃ© hellÃ©nique, comme Ã©tant le meurtrier. Le lundi matin vers 5H30,
Kageorgis Ã©tait arrÃªtÃ©. Une perquisition Ã son domicile y fit dÃ©couvrir quelques armes de chasse et de dÃ©fense,
notamment une carabine 9,3 mm avec munitions. . B. (â€¦)2. Le premier Ministre estime que la prÃ©somption de la
complicitÃ© de lâ€™administration sâ€™appuierait plus spÃ©cialement sur le fait que les personnes qui, selon lui, seraient Ã lâ
du complot, nâ€™auraient pas Ã©tÃ© arrÃªtÃ©es. Il mentionne Ã cet Ã©gard le chef Baranyanka qui aurait promis de lâ€™arg
meurtrier et dont le nom aurait Ã©tÃ© mentionnÃ© Ã plusieurs reprises au cours des interrogatoires. Monsieur Muhirwa ajoute
que lâ€™administration prÃ©tend Ã cet Ã©gard, quâ€™elle nâ€™aurait pas de preuve suffisante qui lui permette dâ€™arrÃªte
Baranyanka. (â€¦)3. Le premier Ministre considÃ¨re, quant Ã lui, que les raisons vÃ©ritables, loin dâ€™Ãªtre celles invoquÃ©es
lâ€™Administration, sont dâ€™ordre politique et sont explicables par la complicitÃ© du RÃ©sident gÃ©nÃ©ral dans cette affaire
rÃ©ponse Ã une question, Monsieur Muhirwa prÃ©cise que cette complicitÃ© dÃ©rive du fait que le chef Baranyanka nâ€™a p
arrÃªtÃ© et que le RÃ©sident gÃ©nÃ©ral est en contact avec les dÃ©tenus qui semblent bÃ©nÃ©ficier dâ€™un rÃ©gime de fav
la possibilitÃ© dâ€™une collusion directe de ressortissants belges avec les auteurs du meurtre, on peut citer quâ€™au cours dâ
conversation, des Belges auraient dÃ©clarÃ© quâ€™il fallait se dÃ©barrasser des gÃªneursÂ ; il convient cependant dâ€™ajou
cours de la mÃªme discussion dâ€™autres Belges auraient exprimÃ© lâ€™opinion que, lorsquâ€™un parti politique gagnait les
il fallait lui laisser sa victoire. (â€¦)5. Dâ€™aprÃ¨s le Ministre de la justice, lâ€™origine profonde des circonstances qui ont condu
meurtre remontent Ã la politique, systÃ©matiquement suivie par lâ€™Administration, de soutien au Front commun. Pour lui, il
convient de dÃ©terminer trois catÃ©gories de coupablesÂ : les exÃ©cutants, les promoteurs et les organisateurs. Monsieur
Nuwinkware pense que les mesures prises par lâ€™administration Ã la suite de lâ€™Ã©vÃ©nement ont touchÃ© exclusivemen
deux premiÃ¨res catÃ©gories. Lâ€™enquÃªte a Ã©tÃ© bien commencÃ©e, mais elle nâ€™a pas Ã©tÃ© poursuivie dans la bon
c'est-Ã -dire dans la voie qui permettrait de dÃ©masquer ceux qui sont Ã lâ€™origine du mÃªme complot. (â€¦) On sait, par
exemple, quâ€™une somme dâ€™un million de francs belges aurait Ã©tÃ© promise au meurtrier comme prix du sang. (â€¦)